

**VERNEY-CARRON S.A.**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 1 738 563.20 €

54, Boulevard Thiers  
**42000 SAINT-ETIENNE**

SIRET : 574 501 557 00049

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR L'EXERCICE CLOS LE 28/02/2021**

---

- *RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS*
- *RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES*
- *CERTIFICATION DES REMUNERATIONS*

# **VERNEY-CARRON S.A.**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 1 738 563.20 €

54, Boulevard Thiers  
**42000 SAINT-ETIENNE**

SIRET : 574 501 557 00049

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2021**

A l'assemblée générale de la société VERNEY-CARRON S.A.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VERNEY-CARRON S.A. relatifs à l'exercice de quatorze mois clos le 28 février 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, ne sont pas présentées dans le rapport de gestion.

## ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Directoire.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne

Le 04 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
**BM AUDIT**  
Société inscrite auprès de la  
Compagnie régionale de LYON



Emilie VIRICELLE

Actif		Exercice au 28/02/2021			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	1 590 661	70 070	1 520 591	1 255 425
		Concessions, brevets et droits similaires	146 366	114 401	31 964	12 544
		Fonds commercial (1)	235 380	200 000	35 380	185 380
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>1 972 408</b>	<b>384 472</b>	<b>1 587 936</b>	<b>1 453 350</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains	216 332		216 332	110 388
		Constructions	3 062 810	1 251 642	1 811 167	894 541
		Inst. techniques, mat. out. industriels	6 455 063	6 344 177	110 885	472 869
		Autres immobilisations corporelles	519 393	144 633	374 760	71 217
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>	<b>10 253 599</b>	<b>7 740 453</b>	<b>2 513 146</b>	<b>1 549 016</b>		
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	537 023		537 023	1 985 000	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	108 825		108 825	95 330	
	Prêts					
Autres immobilisations financières	4 218		4 218	4 218		
<b>TOTAL</b>	<b>650 068</b>		<b>650 068</b>	<b>2 084 549</b>		
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>12 876 076</b>	<b>8 124 925</b>	<b>4 751 150</b>	<b>5 086 915</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	742 134		742 134	1 023 207
		En cours de production de biens	3 916 611	29 466	3 887 145	3 788 378
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	1 708 571		1 708 571	2 486 601
		Marchandises	510 107		510 107	481 791
	<b>TOTAL</b>	<b>6 877 425</b>	<b>29 466</b>	<b>6 847 958</b>	<b>7 779 979</b>	
	Avances et acomptes versés sur commandes		10 800		10 800	
	Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés	1 340 207	438 652	901 554	627 833
		Autres créances	365 808		365 808	440 170
		Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>1 706 015</b>	<b>438 652</b>	<b>1 267 363</b>	<b>1 068 003</b>		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 675 614		1 675 614	62 805		
<b>TOTAL</b>	<b>1 675 614</b>		<b>1 675 614</b>	<b>62 805</b>		
Charges constatées d'avance		186 003		186 003	132 155	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>10 455 858</b>	<b>468 119</b>	<b>9 987 739</b>	<b>9 042 944</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>23 331 934</b>	<b>8 593 045</b>	<b>14 738 889</b>	<b>14 129 859</b>	
Renvois :				21 278	21 278	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					4 218	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				503 704		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

## Verney-Carron

<b>Passif</b>		Au 28/02/2021	Exercice précédent
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 1 738 563 )	1 738 563	1 422 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	513 425	
	Écarts de réévaluation	1 548 965	
	Écarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	142 200	142 200
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 381 552	6 562 812
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-1 844 589	-2 181 260	
<b>Situation nette avant répartition</b>	<b>6 480 117</b>	<b>5 945 752</b>	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total</b>	<b>6 480 117</b>	<b>5 945 752</b>	
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		284 000
	Provisions pour charges		
<b>Total</b>		<b>284 000</b>	
<b>Dettes</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
	<b>Emprunts obligataires convertibles</b>		
	Autres emprunts obligataires		
	<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</b>	6 328 728	4 886 853
	Emprunts et dettes financières divers (3)		831 300
	<b>Total</b>	<b>6 328 728</b>	<b>5 718 154</b>
	<b>Avances et acomptes reçus sur commandes (1)</b>		
	<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	630 639	776 147
	Dettes fiscales et sociales	1 150 507	1 223 294
	<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
Autres dettes	148 603	182 510	
<b>Instruments de trésorerie</b>			
<b>Total</b>	<b>1 929 751</b>	<b>2 181 952</b>	
Produits constatés d'avance	291		
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>8 258 772</b>	<b>7 900 107</b>	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>14 738 889</b>	<b>14 129 859</b>	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	284 170	340 307	
Effets portés à l'escompte et non échus	8 275	533 348	
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	1 739 052	755 420	
à moins d'un an	6 519 720	7 144 687	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 204 761	693 149	
(3) dont emprunts participatifs			

## Verney-Carron

Périodes	01/01/2019	31/12/2019	Durées	12 mois
	01/01/2020	28/02/2021		14 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	1 324 401	354 200	1 678 602	1 490 868
	Production vendue : - Biens	5 816 124	1 637 272	7 453 397	6 857 760
	- Services	46 653	83 428	130 082	97 070
	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>7 187 179</b>	<b>2 074 901</b>	<b>9 262 081</b>	<b>8 445 699</b>
	Production stockée			-771 168	-784 998
	production immobilisée			303 579	662 526
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			783 693	269 042
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			70 464	50 485
	Autres produits				
<b>Total</b>				<b>9 648 650</b>	<b>8 642 754</b>
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats			687 700	486 925
	Variation de stocks			-28 315	354 616
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats			1 720 332	1 377 769
	Variation de stocks			327 893	526 144
	Autres achats et charges externes (3)			3 042 452	2 670 923
	Impôts, taxes et versements assimilés			141 249	150 911
	Salaires et traitements			3 451 984	2 875 709
	Charges sociales			1 298 225	1 179 666
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	238 155	192 247
		• sur actif circulant	provisions	150 000	50 000
	• pour risques et charges		39 916	110 733	
Autres charges			63 550	159 954	
<b>Total</b>				<b>11 133 144</b>	<b>10 135 603</b>
<b>Résultat d'exploitation A</b>				<b>-1 484 494</b>	<b>-1 492 848</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				7 727
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	<b>Autres intérêts et produits assimilés (4)</b>			1 692	2 480
	<b>Reprises sur provisions, transferts de charges</b>				
	Différences positives de change				
<b>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>					
<b>Total</b>				<b>1 692</b>	<b>10 208</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			132 858	129 388
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total</b>				<b>132 858</b>	<b>129 388</b>
<b>Résultat financier D</b>				<b>-131 166</b>	<b>-119 180</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E</b>				<b>-1 615 661</b>	<b>-1 612 029</b>

## Verney-Carron

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois  
01/01/2020 28/02/2021 14 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 344	2 766
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 451 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charge	284 000	
	<b>Total</b>	<b>1 736 344</b>	<b>2 766</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	219 870	527 244
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 955 544	21 334
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 198	284 000
	<b>Total</b>	<b>2 176 613</b>	<b>832 578</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>F -440 268</b>	<b>-829 811</b>
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H -211 340	-260 580
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>-1 844 589</b>	<b>-2 181 260</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	10 415	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	-16 147	9 837
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	79 576	153 093
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



# SA Verney-Carron

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le**

**28/02/2021**

**(exercice de 14 mois)**

54 boulevard Thiers  
BP 72  
42000 SAINT ETIENNE

Ce rapport contient 22 pages

EV/JLJ/mls

## Table des matières

1	Faits caractéristiques	4
1.1	Evènements principaux de l'exercice	4
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	5
1.3	Information au titre d'un évènement post-clôture	6
2	Informations relatives au bilan	7
2.1	Actif	7
2.1.1	Tableau des immobilisations	7
2.1.2	Tableau des amortissements	7
2.1.3	Immobilisations incorporelles	7
2.1.4	Immobilisations corporelles	8
2.1.5	Immobilisations financières	9
2.1.6	Stocks	11
2.1.7	Créances	11
2.1.8	Comptes de régularisation	12
2.2	Passif	13
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	13
2.2.2	Capital	13
2.2.3	Dettes financières	14
2.2.4	Autres dettes	14
2.2.5	Comptes de régularisation	14
3	Informations relatives au compte de résultat	15
3.1	Autres informations	15
3.1.1	Transfert de charges	15
3.2	Résultat exceptionnel	15
3.3	Gains et perte de change	15
3.4	Impôt sur les bénéfices	15
3.4.1	Ventilation	15
4	Autres informations	16
4.1	Engagements et opérations non inscrites au bilan	16
4.1.1	Engagements financiers donnés et reçus	16
4.1.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	17
4.2	Autres informations diverses	17
4.2.1	Effectif moyen	17
4.2.2	Honoraires du commissaire aux comptes	17



A	Annexes	18
A.1	Tableau - 2054	19
A.2	Tableau - 2055	20
A.3	Tableau - 2056	21
A.4	Tableau - 2057	22

## 1 Faits caractéristiques

### 1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- La société a décalé la clôture de son exercice comptable au 28 février 2021. Ainsi, l'exercice débute au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et se termine au 28 février 2021, exercice d'une durée de 14 mois. L'exercice précédent (année civile 2019) était d'une durée de 12 mois.
- En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement, la société a été impactée notamment par une baisse de chiffre d'affaires. La part de cette baisse, relative au Covid19, ne peut faire l'objet d'un chiffrage précis. Par conséquent, la société met en œuvre les différentes mesures mises à disposition des entreprises sur le plan réglementaire et financier, afin de poursuivre son activité :
  - Obtention de prêts garantie par l'Etat (**1 000 k€**) ;
  - Report de 6 mois des échéances d'emprunts et de crédits-bails qui, cumulé aux accords avec les banques et les crédits-bailleurs tels que présentés ci-après, a conduit à ne pas rembourser sur l'exercice, **378 k€** en capital, au titre des emprunts et à une réduction de la charge de crédits-bails sur l'exercice de **101 k€** ;
  - Report de paiement des cotisations sociales ;
  - Mise en œuvre des mesures d'activité partielle, ce qui a donné lieu à l'obtention d'indemnités à hauteur de **154 k€** (14 120 heures) pour l'exercice. Ce produit a été comptabilisé en transfert de charges. Cela concerne essentiellement la période du premier confinement (mi-mars à mi-mai 2020).
- La société a cédé l'ensemble des titres de participations Armsan qu'elle détenait pour un montant de **1 450 k€**, les titres figurant dans les comptes pour une valeur nette comptable de **1 950 k€**, une moins-value est constatée en résultat exceptionnel pour **- 500 k€**.
- Le capital social de la société a été augmenté de **317 k€** à la suite de l'assemblée générale du 21 octobre 2020. Cette augmentation de capital a été effectuée par incorporation de compte courant (**830 k€**) et conduit, par différence, à la constatation d'une prime d'émission de **513 k€**.
- La société a effectué une réévaluation libre de ses actifs, au 28 février 2021. Elle conduit à réévaluer l'ensemble immobilier par rapport à sa valeur nette comptable initiale de **1 059 k€**, ainsi que les titres de participation de la société Serenicity de **490 k€**. La VNC des autres immobilisations corporelles a été jugée conforme à la valeur actuelle. Le montant total de la réévaluation, soit **1 549 k€**, est constaté directement en capitaux propres, via un compte dédié aux écarts de réévaluation.

La réévaluation relative aux actifs amortissables fait l'objet d'un plan d'amortissement. Il est à noter que le reste des actifs n'a pas fait l'objet de réévaluation libre, car il a été considéré que leur valeur réelle est représentative de leur VNC. Par ailleurs, la société a opté pour un étalement (biens amortissables) et un sursis (titres de participation) de l'imposition comme prévu par la loi de finances pour 2021.

- Suite aux difficultés rencontrées depuis plusieurs exercices, la société a sollicité le CCSF afin d'obtenir un différé de paiement de ses dettes fiscales et sociales. Suite à un accord en octobre 2020, la société dispose, au 28 février 2021, d'une dette restante de **371 k€**, qu'elle paie mensuellement.
- Le protocole d'accord avec les banques a conduit à l'octroi d'une franchise, en capital, des emprunts à moyen terme pour une période de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> février 2020. En outre, la société a bénéficié d'une minoration de loyers de crédits-bails à hauteur de **75 %** pour une durée de 12 mois à compter du mois d'avril 2020, avec un allongement de la durée des contrats de 12 mois.

## 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société verse un intéressement à ses salariés selon un contrat renégocié tous les 3 ans conformément à la loi en vigueur. Cet intéressement est comptabilisé après le résultat exceptionnel sur la ligne « participation des salariés aux résultats de l'entreprise ». En l'espèce, compte tenu des résultats de la période, le contrat d'intéressement n'engendre pas de versement cette année.

Conformément au règlement N°2015-05 du 2 juillet 2015, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, il convient, à compter des exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et de manière obligatoire, de distinguer les gains et pertes de changes issues des créances clients et dettes fournisseurs à classer en résultat d'exploitation, des gains et pertes de changes purement financiers, qui demeurent en résultat financier. Il s'agit d'un changement de méthode comptable n'ayant aucun impact sur les capitaux propres de la société.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est fait application de la méthode de référence pour la comptabilisation des frais de développement. Ces derniers sont donc immobilisés, pour une valeur brute de **1 591 k€**, au 28 février 2021, correspondant aux frais y afférents supportés jusqu'à cette date. Ils sont amortis sur cinq ans, à compter de leur mise en service.

Au titre de l'exercice clos le 28 février 2021, il a été comptabilisé :

- Un montant de production immobilisée de **304 k€** ;
- Une dotation aux amortissements de **38 k€**.

### 1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Les évènements survenus depuis la clôture de l'exercice sont les suivants :

- La société a décidé de ne pas rembourser les prêts garantis par l'Etat à l'échéance prévue initialement, mais ils ont été convertis en emprunts amortissables sur 5 ans.
- L'épidémie de Covid19 continue à avoir un impact sur l'activité. Par conséquent, la société met en œuvre les différentes mesures mises à disposition des entreprises sur le plan réglementaire et financier, afin de poursuivre son activité.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

#### 2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les frais de Développement sont immobilisés lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils présentent de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale. Ils sont alors amortis sur cinq ans, à compter de leur date de mise en service.

##### 2.1.3.1 Fonds commercial

- Le fonds commercial de fabrication et de négoce d'armes de chasse, exploité à Saint-Etienne – 54 boulevard Thiers, a été créé à l'origine de la société et figure à l'actif pour **14 k€**.
- Le fonds commercial de la SAS Demas, apporté par transmission universelle de patrimoine en 2008, figure à l'actif pour **200 k€**.

La transposition, dans le droit comptable français, de la directive comptable unique 2013/34/UE du 26 juin 2013, a introduit de nouvelles règles applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, notamment en matière de fonds commercial. A ce titre, le règlement ANC N° 2015-06 introduit une présomption de durée non limitée de l'utilisation des fonds commerciaux. Après analyse de sa situation, la société estime que les fonds commerciaux inscrits à l'actif n'ont effectivement pas une utilisation limitée dans le temps. La nouvelle réglementation impose, par ailleurs, même en l'absence de tout indice de perte de valeur, de procéder à un test de dépréciation des fonds commerciaux, au moins une fois par exercice. La société considère qu'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle des fonds commerciaux inscrits à l'actif pris isolément. C'est pourquoi, il est déterminé, à chaque clôture, la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel ils appartiennent.

Il est ainsi testé les fonds commerciaux et l'ensemble des actifs nécessaires pour générer des avantages économiques. La valeur actuelle de ces actifs est la plus élevée entre leur valeur vénale et leur valeur d'usage.

La valeur vénale du groupe d'actifs testé, ainsi calculée au 28 février 2021, a conduit la société à constater une dépréciation complémentaire à hauteur de **150 k€** sur l'exercice, la dépréciation totale des fonds commerciaux s'élève donc à **200 k€**.

### 2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	2 à 5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	5 ans

### 2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et à leur coût réévalué (cf 1.1 Evénements principaux de l'exercice), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

## 2.1.5 Immobilisations financières

### 2.1.5.1 Titres de filiales et participations

— Liste des filiales et participations (voir tableau ci-après)

Informations financières – comptes annuels 2020 (en k€)	Capitaux Propres	Quote-part du capital (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
SAS Serenicity	446	28	525	525	0	/	68	-86	0
SAS Forge et Coutellerie <i>(création en juin 2020)</i>	N/A	18	12.5	12.5	12.5	/	N/A	N/A	N/A

- Réévaluation libre des titres de participation de la société Serenicity portés à l'actif. La valeur nette comptable des titres au 31 décembre 2019 était de **35 k€**. Suite à une levée de fonds effectuée par cette société courant 2020, la valeur de la quote-part détenue par Verney-Carron est réévaluée à **525 k€**, ce qui conduit à une réévaluation, constatée dans les comptes au 28 février 2021, pour **490 k€**.
- Prise de participation dans la société Forge et Coutellerie, créée en juin 2020, à hauteur de **12.5 k€**, soit **17.83 %** du capital social de la société qui s'élève à **70 100 €**.

### 2.1.5.2 Transactions entre parties liées :

Les transactions réalisées par la société avec des parties liées étant conclues à des conditions normales de marché, aucune information n'est à relater à ce sujet.

### 2.1.5.3 Créances immobilisées

— Créances rattachées à des participations

- Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.

— Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises (en k€)	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		537.5
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		12.5
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie (actif)		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie (passif)		

#### 2.1.5.4 *Autres créances immobilisées*

— Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.

### 2.1.6 **Stocks**

#### 2.1.6.1 *Etat des stocks*

(en k€)

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	742	30	712
Travaux en cours & Produits finis	5 626	/	5 626
Marchandises	510	/	510
<b>Total</b>	<b>6 878</b>	<b>30</b>	<b>6 848</b>

Méthode de dépréciation utilisée :

— Dépréciation liée à la rotation lente.

#### 2.1.6.2 *Stocks de produits achetés*

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat majoré des frais accessoires.

#### 2.1.6.3 *Stocks de produits fabriqués*

Les stocks fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommables, les charges directes et indirectes de production ainsi que les amortissements des biens concourant à celles-ci.

Le coût de sous activité est exclu de la valeur des stocks ainsi que les frais financiers.

### 2.1.7 **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 2.1.7.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057, voir Annexe 3.



### 2.1.7.2 Produits à recevoir

	Montant (en k€)
Clients et comptes rattachés	10
Autres créances	59
<b>Total</b>	<b>69</b>

## 2.1.8 Comptes de régularisation

### 2.1.8.1 Charges constatées d'avance

— Au 28 février 2021 ..... **186 k€.**

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

(en k€)	N-1	+	-	N
Capital	1 422	317		1 739
Prime d'émission		513		513
Ecart de réévaluation		1 549		1 549
Réserves légale et réserves statutaires	142			142
Autres réserves	6 563	-2 181		4 382
Résultat	- 2 181	-1 845	-2 181	-1 845
<b>Total</b>	<b>5 946</b>	<b>- 1 647</b>	<b>- 2 181</b>	<b>6 480</b>

### 2.2.2 Capital

#### 2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

A l'ouverture de l'exercice, le capital était composé de 444 375 actions de 3.2 euros de valeur nominale.

Une augmentation de capital a été actée en date du 21 octobre 2020. Elle a porté sur une incorporation de compte courant pour un montant total de **830 k€**, réparti entre une valeur nominale de **317 k€** (pas de changement de valeur nominale des titres) et une prime d'émission de **513 k€**, pour 98 926 titres nouveaux.

A la clôture de l'exercice au 28 février 2021, à la suite de cette opération, le capital social est composé de 543 301 actions de 3.2 euros de valeur nominale

#### 2.2.2.2 Ecart de réévaluation

La société a effectué une réévaluation libre de ses actifs au 28 février 2021. Elle conduit à réévaluer l'ensemble immobilier par rapport à sa valeur nette comptable initiale de **1 059 k€**, ainsi que les titres de participation de la société Serenicity de **490 k€**.

Le montant total de la réévaluation, soit **1 549 k€** est constaté directement en capitaux propres via un compte dédié aux écarts de réévaluation. La réévaluation relative aux actifs amortissables fait l'objet d'un plan d'amortissement.

## 2.2.3 Dettes financières

### 2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.

### 2.2.3.2 Dettes garanties par des sûretés réelles données

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette (en k€)
Nantissement du fonds de commerce	Fonds de commerce	237
Garantie liée à l'emprunt souscrit pour le financement des travaux avec un pool bancaire pour un montant nominal de 750 k€ : hypothèque de 1er rang	Tènement immobilier	691
Gages sur stock en garantie des concours bancaires	Stocks gagés	3 000

## 2.2.4 Autres dettes

### 2.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.

### 2.2.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant (en k€)
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143
Dettes fiscales et sociales	453
Autres dettes	64
<b>Total</b>	<b>665</b>

## 2.2.5 Comptes de régularisation

### 2.2.5.1 Produits constatés d'avance

Non significatif.

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Autres informations

##### 3.1.1 Transfert de charges

— Transfert de charges de personnel .....	<b>607 k€</b>
- Dont activité partielle : <b>154 k€</b>	
- Dont transferts en charges exceptionnelles : <b>204 k€</b>	
— Transfert d'autres achats et charges externes .....	<b>29 k€</b>

##### 3.2 Résultat exceptionnel

— Moins-value sur cessions de titres Armsan .....	<b>- 500 k€</b>
— Plus-value sur cession d'immobilisation corporelle .....	<b>+ 1 k€</b>
— Coût des départs liés à la restructuration de la société .....	<b>- 204 k€</b>
— Reprise de provision et charges à payer antérieures liées aux départs .....	<b>+ 284 k€</b>
— Pénalités CCSF .....	<b>- 16 k€</b>
— Réduction impôt mécénat 2015 (prescrite).....	<b>- 5.5 k€</b>

##### 3.3 Gains et pertes de change

Les différences de changes (charges : **3 k€** et produits : **2 k€**) liées à l'exploitation sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

##### 3.4 Impôt sur les bénéfices

###### 3.4.1 Ventilation

Compte tenu du résultat de l'exercice, pas d'impôt sur les sociétés à payer. Le poste est essentiellement constitué des crédits d'impôt recherche, innovation et métier d'art. Ils se traduisent, au compte de résultat, par un produit.

## 4 Autres informations

### 4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

#### 4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

— Effets escomptés non échus : **8 k€**.

— Engagements en matière de pensions ou indemnités assimilées :

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R. (charges sociales incluses)		339 k€	339 k€

— Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode :

- Taux d'actualisation : **0.7 %** ;
- Taux de turnover (moyenne des trois dernières années) : **3.40 %** ;
- Départ à la retraite : **62 ans**.

La capitalisation sur un fonds IFC s'élève, au 28 février 2021, à hauteur de **48 k€**.

#### 4.1.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

(en k€)	Mobilier
Redevances restant à payer :	
— A 1 an au plus	129
— A plus d'1 an et 5 ans au plus	155
— A plus de 5 ans	0
<b>Total</b>	<b>284</b>

#### 4.1.3 Bail à construction

Un bail à construction s'applique pour une parcelle de terrain située boulevard Thiers à Saint-Etienne. L'échéance du bail est le 17 avril 2036.

Il concerne les immobilisations inscrites à l'actif pour une valeur nette comptable de **180 k€**.

### 4.2 Autres informations diverses

#### 4.2.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	17
Agents de maîtrise et Techniciens	14
Employés	10
Ouvriers	35
<b>Total</b>	<b>76</b>

#### 4.2.2 Honoraires du commissaire aux comptes

Au titre de l'exercice les honoraires sont de ..... **10 k€**.



## **A Annexes**

### **A.1 Tableau - 2054**

### **A.2 Tableau - 2055**

### **A.3 Tableau - 2056**

### **A.4 Tableau - 2057**

## A.1 Tableau – 2054



5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054

Désignation de l'entreprise		SA Verney-Carron		28022021		Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				Conséquences à une réévaluation positive en cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et transferts de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	1287082	D8		D9	303579	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	441508	KE		KF	29328	
CORPORELLES	Terrains			KG	110388	KH	105944	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants I9	667448	KJ	709352	KK	667448	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants MI		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	286049	KP	1355144	KQ	286049	KR	44815
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	6748860	KT		KU	33750
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
		Matériel de transport *			KY	34390	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	236511	LC		LD	17155
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		IJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	9194647	LO	1059441	LP	95720
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
		Autres participations			8U	1985000	8V	489523	8W	12500
Autres titres immobilisés				IP	95330	IR		IS	13495	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	4218	IU		IV		
TOTAL IV				LQ	2084549	LR	489523	LS	25995	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	13007788	ØH	1548965	ØJ	454623	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation négative * ou dévaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.		Frais d'établissement et de développement		IN		CO		DO	1590661	
INCORP.		Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV	89089	LW	381746	
INCORP.		TOTAL II								
CORPORELLES	Terrains			IP		IX		LY	216332	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	1376801	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			IS		MG		MH	1686009	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	17091	MJ		MK	6765519	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		IU		MM		MN		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	34390	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	79120	MS		MT	174546	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY	96211	NG		NH	10253599	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IO		ØX	1950000	ØY	537023	ØZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	108825	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	4218	2G	
TOTAL IV			I3		NJ	1950000	NK	650068	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	2135300	ØL	12876076	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## A.2 Tableau – 2055

edi-tdfc

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055

Désignation de l'entreprise		SA Verney-Carron		28022021		Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	31657	EL	38413	EM		EN	70070
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	193583	PF	9907	PG	89089	PH	114401
Terreins			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	392841	PN	28955	PO		PQ	421797
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	777114	PW	52730	PX		PY	829845
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	6275990	QA	85277	QB	17091	QC	6344177
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport		QH	31921	QI	2468	QJ		QK	34390
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	167762	QM	21600	QN	79120	QO	110242
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	7645631	QV	191032	QW	96211	QX	7740453
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	7870873	ØP	239353	ØQ	185300	ØR	7924925
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	N6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II										
Terreins	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			
Inst. gènes, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gènes, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2			
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7			
Frais d'acquisition de titres de participations	XL			NM			NO			
TOTAL IV										
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général aux vents (NP + NQ + NR)	NW			NS + NT + NU	NY		NZ			
Total général aux vents (NW - NY)										
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

### A.3 Tableau - 2056



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056

Désignation de l'entreprise <u>SA Verney-Carron</u>		28022021		Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH		
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10		

Édité à partir de loop/V4.2.1.3

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## A.4 Tableau - 2057



8

### ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SA Verney-Carron		28022021		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4218	UV		UW 4218	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	491204			491204	
	Autres créances clients	UX	849002	849002			
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2524	2524			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	12984	12984			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	170913	170913		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	39164	39164		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	37629	37629		
	Groupe et associés (2)	VC	12500			12500	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	90093	90093			
	Charges constatées d'avance	VS	186003	186003			
	TOTAUX		VT	1896237	VU 1388314	VV 507923	
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1204761	1204761			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	5123967	3384915	1377213	361839	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	630639	630639			
Personnel et comptes rattachés		8C	461940	461940			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	265604	265604			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	18536	18536			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	404427	404427			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	148603	148603			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	291	291			
TOTAUX		VY	8258772	VZ 6519720	1377213	361839	
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1000000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	71268	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Étê 3, p. 10 de L'annexe V.31.7

# **VERNEY-CARRON S.A.**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 1 738 563.20 €

54, Boulevard Thiers  
**42000 SAINT-ETIENNE**

SIRET : 574 501 557 00049

## **RAPPORT SPECIAL** **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

### **ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES** **DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2021**

A l'assemblée générale de la société VERNEY-CARRON S.A.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### **Contrat de retraite Article 83**

Souscription par votre société d'un contrat de retraite relevant de l'article 83 du CGI, auprès de la société SWISS LIFE.

Montant relatif à la période allant du 01/01/2020 au 28/02/2021 : 12 154 €

Dont :

- 6 183 € concernant M. Jean VERNEY-CARRON,

- 5 971 € concernant M. Guillaume VERNEY-CARRON.

Personnes concernées : Messieurs Jean VERNEY-CARRON et Guillaume VERNEY-CARRON

Fait à Saint-Etienne

Le 04 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
**BM AUDIT**  
Société inscrite auprès de la  
Compagnie régionale de LYON



Emilie VIRICELLE

# VERNEY-CARRON S.A.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 1 738 563.20 €

54, Boulevard Thiers  
**42000 SAINT-ETIENNE**

SIRET : 574 501 557 00049

## CERTIFICATION DES REMUNERATIONS

(Article L 225 – 115 – 4° du Code de Commerce)

Le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé pour l'exercice clos le : **28 février 2021**

A la somme de : 591 633 € (cinq cent quatre-vingt-onze mille six cent trente-trois euros).

Fait le 04 juin 2021

**LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE**

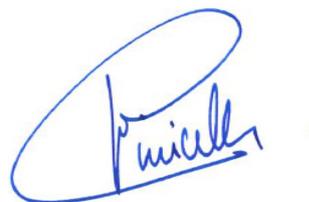
=====

## **CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

En application des dispositions de l'article L 225 – 115 – 4° du Code de Commerce, nous certifions exact le montant global ci-dessus précisé.

Fait à Saint-Etienne  
Le 04 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
**BM AUDIT**  
Société inscrite auprès de la  
Compagnie régionale de LYON



Emilie VIRICELLE